



TOPO FICHE | ÉTAPE 3/7

(((VILLEREVERSURE > HAUTECOURT)))

La Voie des Colporteurs est un sentier de 135 km dans le Revermont (Ain), réalisable en 7 jours en boucle par des randonneurs expérimentés. Le circuit suit le périple des personnages du livre « Le Revers du Monde » (conte philosophique - fable poétique)

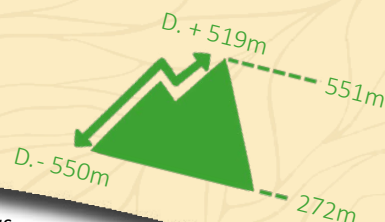


Retrouvez + d'infos sur www.lavoiedescolporteurs.com



Distance : 23 km

Durée : 6h00



Lors de cette troisième et longue étape, vous longerez le Suran pour atteindre la forêt de Bohas. Vous traverserez le village vigneron de Rignat pour grimper jusqu'à la Croix de la Dent. Vous surplombez les vignes et profiterez de l'ombre du bois du Vieudrin pour atteindre le Gué d'Arthurieux (Attention ! Le gué n'est pas franchissable une partie de l'année). Le chemin vous emmènera à Charinaz, Meyriat et Chiloup et empruntera une crête jusqu'aux ruines de la Tour du Buenc. De là, vous redescendrez jusqu'au village de Hautecourt.

TOPO

(D) **Villereversure Église** De l'église de Villereversure, se rendre au hameau de Noblens.

(1) Après avoir traversé le pont sur le Suran, tourner à droite et sortir du hameau par le chemin en face de vous au niveau du n°235. Au bout du chemin, traverser le champ pour vous rendre à Bohas.

(2) Emprunter le pont pour traverser à nouveau le Suran et vous rendre au village de Bohas puis suivre le marquage [JAUNE] en direction de la forêt de Bohas/Rignat par le chemin du Derontay.

(3) Dans la forêt de Bohas/Rignat, au premier croisement avec des bornes en pierre, continuer en face. Au croisement suivant, tourner à gauche.

(4) Lorsque vous rejoignez la route, tourner à droite et marcher le long de la route jusqu'à un chemin sur votre droite marqué par une croix en pierre et un banc. Poursuivre jusqu'à la D81 à l'entrée du village de Rignat et passer sous l'église et l'ancienne Mairie/Ecole.

(5) **Rignat Mairie** À la mairie, continuer tout droit puis prendre à droite au niveau du n°106. Passer devant la plaque dédiée à Mme Pilloud-Bernard (Sage-femme) et continuer sur la route, le lavoir est sur votre gauche puis tourner à gauche en direction de St Martin du Mont.

(6) **En courtisane** Quitter la route et prendre le petit sentier sur votre gauche qui monte puis à la croix en pierre, prendre à droite le chemin qui monte pour se rendre au pâturage

(7) Entrer dans le pâturage (bien refermer la barrière si vous l'avez ouverte).

À partir du poteau **Sous le Pilon nord / Le plâtrier** suivre les traces qui montent et longer la forêt côté droit. Dans le pâturage, suivre les cairns et le marquage [JAUNE] au sol puis emprunter une petite sente qui alterne forêt basse et espaces ouverts pour déboucher sur la croix de la dent (en bois).

(8) **Croix de la dent** Suivre le marquage [JAUNE] en direction du village, descente abrupte pour commencer puis sentier à plat jusqu'à un passage d'homme que vous empruntez. Tourner à gauche en direction de Gravelles le Bas et longer les vignes.

(9) **Combes roux** Tourner à gauche puis prendre le premier chemin à droite qui descend en longeant les prés. Suivre le marquage [JAUNE] jusqu'à une fourche en Y prendre à droite (marquage [JAUNE] un peu effacé). À la seconde fourche en Y, prendre à gauche et à la troisième fourche en Y devant un champ avec des sculptures en bois, prendre à gauche.

(10) À la route, prendre le chemin de gauche jusqu'au poteau Grand Folliet Ouest et suivre la direction du Gué de plan corneil et le marquage [JAUNE].

(11) **Grand Folliet Est** Tourner à gauche toujours en direction du gué- attention, changement de marquage [ROUGE // JAUNE]. Traverser la rivière par le gué, remonter par le chemin jusqu'à la route : la traverser pour prendre le chemin en face.

(12) **Dérontay – Arthurieux** Prendre à droite par le passage d'homme et longer le pré. Passer un second passage d'homme et prendre le chemin à gauche. Un troisième passage d'homme vous fait traverser un pré. Continuer en longeant la clôture jusqu'au quatrième passage d'homme, puis continuer sur le chemin en face qui vous emmène jusqu'au hameau de Charinaz le bas.

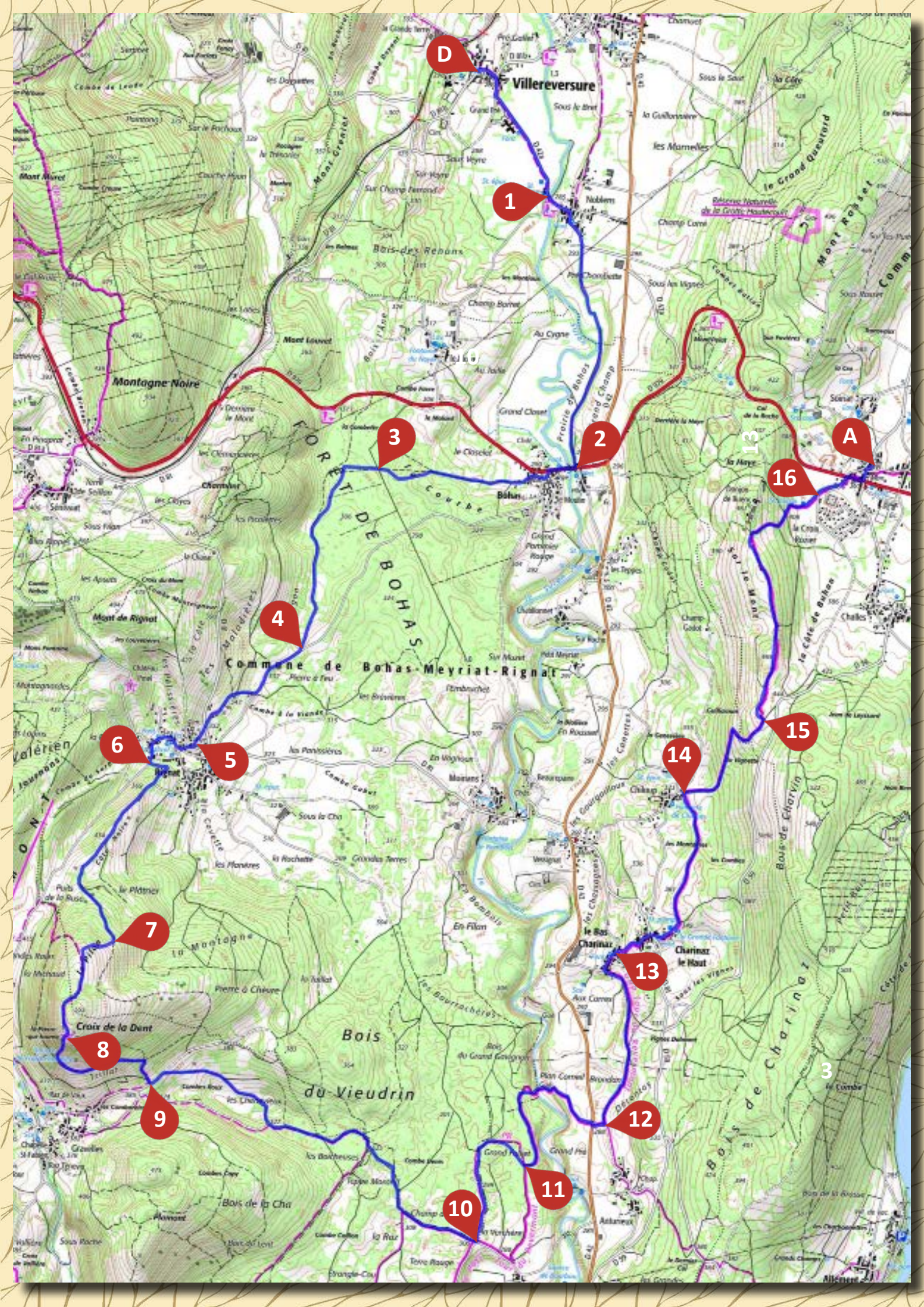
(13) **Le bas Charinaz** Dans le hameau de Charinaz le bas, suivre la direction Chiloup/Hautecourt et prendre sur votre droite la rue "Le Bau" qui monte, rester sur cette rue jusqu'à Charinaz le haut. À la croix en pierre, traverser la route et prendre la rue en face jusqu'au hameau de Chiloup en suivant le marquage [ROUGE // JAUNE].

(14) **Chiloup** À l'entrée du hameau de Chiloup, prendre tout de suite à droite le chemin qui monte raide en sous-bois en suivant la direction Hautecourt.

(15) **Sur le mont sud** Tourner à gauche et entrer dans le pâturage par le passage d'homme. Suivre le chemin qui traverse le pâturage sur la crête en suivant le marquage [ROUGE // JAUNE] sur les arbres et les pierres pour arriver en vue du donjon de Buenc (privé) et prendre à droite le chemin qui descend en suivant la direction Hautecourt.

(16) À la route, prendre à gauche jusqu'à la départementale et tourner à droite pour rejoindre le centre du village d'Hautecourt. Au centre d'Hautecourt, prendre à gauche et passer devant l'épicerie (ravitaillement).

(A) Arrivée à l'église d'Hautecourt



D

1

3

2

A

16

4

6

5

14

15

7

13

8

9

12

10

11

3

MARCHER SUR LA VOIE DES COLPORTEURS

Randonner dans le Revermont



PRENDRE SOIN

des oeuvres d'art et de toutes les créations spontanées que vous pourrez croiser sur le sentier...



ATTENTION AUX FALAISES

Le sentier passe parfois en bordure de falaises non sécurisées (site des Conches, Gorges de l'Ain...). Soyez vigilants et gardez les enfants près de vous !



LES GUÉS SUBMERGÉS

Les Gués d'Arthurieux, de Simandre et de Banchin ne sont pas franchissables à certaines périodes de l'année (des itinéraires de déviation peuvent alors vous être proposés).



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

Préparer sa randonnée



BIEN CHOISIR SON PARCOURS

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, risque d'incendie ou d'inondation...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Adopter les bons gestes



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



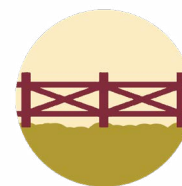
RESTER SUR LES SENTIERS & RESPECTER

les cultures et les prairies. Ne pas cueillir ou ramasser les fruits. Ne pas abîmer les oeuvres artistiques que vous pourrez rencontrer.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau.